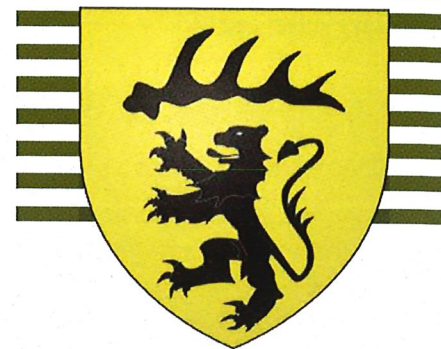


FORTSCHWIHR

INFOS

N° 131 | JUILLET 2022 |



13 JUILLET 2022 - RETOUR GAGNANT DE LA FETE NATIONALE :

Une soirée inoubliable pour ce retour de la fête nationale dans notre commune, célébrée le 13 juillet autour de la salle des fêtes, en partenariat avec nos sapeurs-pompiers, les donateurs de sang ainsi que d'autres associations, bénévoles et Élus de la commune.

Au programme :

Buvette et tartes flambées.

L'animation a été assurée par BL Animation DJ 68 jusque tard dans la nuit.

La retraite aux flambeaux avec des lampions offerts par la commune, a été organisée par nos jeunes du Conseil Municipal des Jeunes.

Et le bouquet final, vers 23h, notre feu d'artifice, assuré par Robert KIENY, habitant de Fortschwihr qui a émerveillé tous les participants.

La convivialité a été l'invitée d'honneur.

Jeunes et moins jeunes étaient au rendez-vous.

Merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée.



RESERVEZ LA DATE DANS VOS AGENDAS :

Le samedi 3 septembre 2022 à 20h dans la cour de l'école élémentaire de Fortschwihr, nous accueillerons CRAZY FIDDLE, un groupe de reprise Pop-Rock de Fortschwihr avec violon et violoncelle.

Ce sera l'occasion de fêter la MUSIQUE et la RENTREE au retour des vacances d'été dans une ambiance musicale de groupes connus comme The Who, les Rolling Stones, Red Hot Chili Peppers, Foo Fighters et moins connus comme The Frames, Airborne Toxic Event, Third Eye Blind et les Killers.

Nous vous attendons nombreux !

En fonction de la météo, 3 jours plus tôt, nous pourrions décider de délocaliser le concert devant ou dans la salle communale.



Commune
de
FORTSCHWIHR
www.fortschwihr-alsace.fr
03.89.47.41.89
mairie.fortschwihr@wanadoo.fr
Retrouvez les actualités
de la commune sur :



la page officielle

Commune de Fortschwihr

@fortschwihralsace

Ou en téléchargeant

l'application mobile gratuite

INFOS COMMUNE

APP

FETE NATIONALE EN VIDEO :

<https://youtu.be/HniwGmAVtIQ>



Monsieur le Maire, Christian VOLTZ
Les Adjoints au Maire,
Le Conseiller Municipal Délégué,
chargé de la Communication,
Vincent CAUSSE

LES EAUX PLUVIALES A FORTSCHWIHR :

Quelques rappels :

Depuis la dissolution de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun et l'adhésion de la commune de Fortschwihr à Colmar Agglomération, c'est cette dernière entité qui dispose des compétences assainissement (EU), alimentation en eau potable (AEP) et eaux pluviales (EP).

Colmar Agglomération est Maître d'Ouvrage pour toutes les interventions et/ou travaux liés à ces 3 compétences.

Les eaux pluviales à Fortschwihr :

Quand elles "sont tombées" du ciel et comme il n'y a pas à proximité de la commune d'exutoire naturel important comme une rivière, qu'il n'y a pas ou plus beaucoup de fossés comme par le passé, les eaux pluviales récupérées au sol sur le domaine public par les siphons de rue sont réinjectées dans le milieu naturel, c'est à dire la nappe phréatique, par l'intermédiaire de puits perdus, via parfois des ouvrages de décantation (décanteurs).

Pour information, l'évacuation des eaux pluviales dans les propriétés privées est identique mais doit se faire "à la parcelle".



L'entretien des réseaux d'eaux pluviales communaux :

C'est la société Colmarienne des Eaux qui entretient les réseaux d'eaux pluviales de notre commune, située dans un secteur qualifié de "sensible".

D'une manière générale, le nettoyage des siphons de rue est réalisé tous les ans, celui des puits perdus et des décanteurs tous les 3 ou 4 ans.

Les dernières opérations de maintenance de l'ensemble des équipements de la commune ont été réalisées en Novembre 2021 et les agents sur le terrain n'ont pas relevé de dysfonctionnement particulier.

Il faut remonter ensuite à 2018 pour une intervention sur les puits perdus et les décanteurs.

Pour information, l'entretien est à la seule charge des propriétaires dans le domaine privé.



Pourquoi des rues et des caves sont parfois inondées ?

Au delà de l'entretien réalisé annuellement ou tous les 3/4 ans, il faut savoir que chaque ouvrage (type puits perdu) reste limité à sa capacité et son dimensionnement, calculé par rapport à une pluie de projet fictive (l/m2) censée produire un débit de période de retour 10 ans, 20 ans, 30 ans, 100 ans à l'exutoire d'un bassin versant donné (m2).

Or, une pluie peut malheureusement être très importante, voire exceptionnelle, elle peut ainsi dépasser la pluie de dimensionnement de certains ouvrages pour un bassin versant identique donné, ouvrages rapidement saturés entraînant des dysfonctionnements et les désagréments observés.

D'autres ouvrages peuvent aussi se dégrader au fil du temps, notamment les canalisations de liaison entre les siphons de rue et les puits perdus (affaissement, rupture).

Enfin, une accumulation trop rapide de matières indésirables au dessus et/ou à l'intérieur des siphons de rues peut aussi être une cause de mauvais fonctionnement.

Alors, que faire ?

D'abord, il faudra obligatoirement s'adapter au changement climatique, responsable ces derniers temps de phénomènes météorologiques violents, notamment de précipitations exceptionnelles et réfléchir à prendre en compte des périodes de retour plus importantes pour dimensionner les ouvrages de récupération (plus onéreux).

Ensuite, augmenter peut-être la fréquence des opérations de maintenance. Enfin mais dès à présent, lutter préventivement mais efficacement contre ces phénomènes d'inondations en nettoyant régulièrement l'environnement immédiat des siphons de rues pour éviter leur colmatage qui limite ensuite directement l'évacuation vers les puits perdus.



C'est une obligation inscrite dans l'Arrêté Municipal du 14 Septembre 2020, portant réglementation sur l'entretien des trottoirs (jusqu'au caniveau), ce qui n'est malheureusement pas toujours respecté mais facile à vérifier sur certains tronçons.

Colmar Agglomération a assuré à la municipalité prendre en compte cette problématique des eaux pluviales (EP) dans les travaux programmés ces prochaines années.

MAISONS FLEURIES 2022 – PASSAGE DU JURY:

Le samedi 30 juillet 2022, les membres du jury pour les maisons fleuries sont partis avec leur fiche de notation à la découverte des jardins pour le traditionnel concours.

Avant de démarrer cette expédition, une petite viennoiserie leur a été proposée.

Le jury était composé cette année de 6 personnes : Carmen GENETAY - Cédric CRETIN - Mathilde PROBST (Maire Junior) - Pascale CAUMETTE - Pascal MULLER et Jean-Pierre HOLLINGER (Horticulteur de Horbourg-Wihr) qui nous a fait l'honneur de se joindre à nous.

Notre chauffeur Tanguy GSELL (Conseiller Municipal) a eu l'idée originale de nous véhiculer en tracteur.

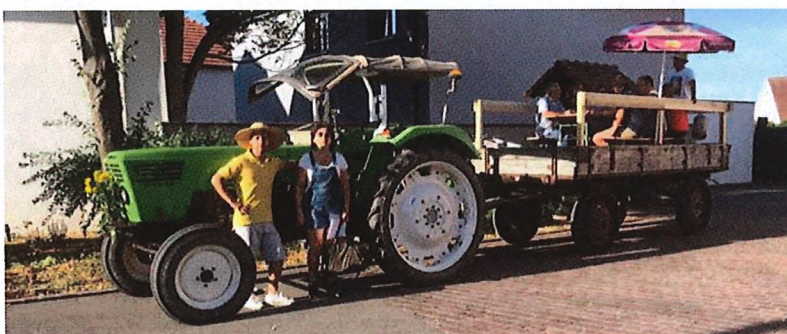
Cette belle équipe était accompagnée de Nicolas PROBST (Conseiller Municipal Délégué) et de l'Adjointe en charge Anne DAVID.

Les critères de notation sont l'esthétique, l'harmonie d'ensemble, la visibilité depuis la rue, la créativité mais aussi l'entretien général.

Cette matinée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur et s'est terminée par une collation confectionnée par Sophie STINNER.

Les résultats seront diffusés ultérieurement.

Grand merci à tous.



LE 25^{ème} MARCHÉ AUX PUCES :

Un autre retour gagnant a eu lieu le 5 juin dernier, organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Le marché aux puces, événement convivial dans les rues principales de la commune a connu une superbe affluence.



Petits et grands ont pu déballer leurs trésors et les revendre à des collectionneurs ou simplement des curieux.

Chacun a pu flâner tranquillement et faire de bonnes affaires, ou dénicher des objets insolites.

Le beau temps était au rendez-vous.

La pluie annoncée et redoutée n'est venue que parcimonieusement.



Bref, toutes les conditions étaient réunies pour passer un beau dimanche sous le signe du partage et du bien vivre ensemble.

Le déjeuner était organisé d'une main de maître par nos sapeurs-pompiers, et petits et grands ont pu se régaler.

Vivement l'année prochaine !

CA, C'EST NOUS :



En tant que Conseiller Municipal Délégué en charge de la communication pour la commune, Vincent CAUSSE assiste plusieurs fois par an à des réunions au sein de Colmar Agglomération sur la thématique communication.

Colmar Agglomération souhaite fortement mettre en avant l'agglomération et ses communes.

Pour le magazine « CA, c'est nous », toutes les communes ont été invitées à rédiger un article, présentant ainsi chaque commune à l'ensemble des habitants de l'agglomération.

Le prochain numéro nous concernera, vous y retrouverez donc l'article rédigé et illustré pour notre commune.

QUÊTE CONTRE LE CANCER :

Le montant de la quête 2022 pour la Ligue contre le Cancer est de 5 036 €. La quête 2022 est en augmentation par rapport à 2021 (4 772 €).



Un grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'à l'équipe des quêteurs.

Lien : <https://www.liguecancer-cd68.fr/>

ETAT CIVIL :

PACS :



**Mme Christelle TEMPE
et M. Jonathan DINGER,
le 28 juin 2022.**



NAISSANCE :



**Lucie DIMAS,
née le 24/06/2022,
de Mélodie HAHN et Victor DIMAS**

MARIAGE :



**Mme Gwenaëlle JONFAL
et M. Mickaël ESCANDE
le 23 juillet 2022.**



DECES :

**Mme Marie Marguerite STINNER,
épouse FUCHS
(1942 – 2022)
Décédée le 24 juillet à COLMAR.**



LES ANNIVERSAIRES D'AOUT :

- M. Niyazi ARAS,**
82 ans, le 1^{er} août.
- M. Arminio HUSSER,**
71 ans, le 16 août.
- M Gérard WENDLING,**
71 ans, le 16 août.
- Mme Jeanne WEHRLE**
épouse **WOLGENSINGER,**
77 ans, le 18 août.
- Mme Berthe WOELFLIN**
épouse **HAUMESSER,**
90 ans, le 20 août.
- Mme Renée SCHNEIDER**
épouse **CASTAING,**
72 ans, le 23 août.
- M. Guy HEINRICH,**
72 ans, le 25 août.
- M. Dominique MENIER,**
71 ans, le 26 août.
- Mme Claudette BREANT**
épouse **OSSYSEK,**
75 ans, le 27 août.



**GRAND ANNIVERSAIRE
DE JUILLET 2022 :**

**Mme Marie FUCHS,
épouse BRUNNER,
89 ans le 2 juillet.**

SITE INTERNET :

Courant septembre, la commission « communication » se réunira pour relancer le projet du nouveau site internet de la commune.

Un projet est d'ailleurs en cours (en partenariat avec le collègue Alice MOSNIER et son club photo) pour réaliser les photos illustrant la commune sur ce prochain support de communication.

Directeur de publication : Christian VOLTZ

Conception : Vincent CAUSSE

Ont participé à ce numéro :

Amicale des Sapeurs-Pompiers, Anne DAVID,
Michel CAUMETTE et Vincent CAUSSE.

Crédits photos :

Commune de Fortschwihr, Crazy Fiddle, La Ligue,
Famille FUCHS, Mme HAHN et M.DIMAS, Mme JONFAL et M. ESCANDE, Morgane LUDWIG et Mme TEMPE et M. DINGER.

